

COMMENT BIEN INVESTIR ?

Investir n'est jamais une décision facile à prendre ! Suivez nos conseils pour faire des choix pertinents en matière d'investissements !

Différents types d'investissements

En termes comptables, différents types d'investissements existent :

Les investissements corporels : il s'agit de « tout ce que l'on peut toucher ». Ils ont une valeur significative et une durée de vie probable de plusieurs années. Ce sont, par exemples, les machines, le mobilier, les véhicules, ...

Les investissements incorporels : ce sont des investissements immatériels, que l'on ne peut « toucher », d'une certaine valeur. Ils ont une durée de vie de plusieurs années. Il peut s'agir d'un fonds de commerce, de brevets, de licences, ...

Les investissements financiers : telles des participations (actions, obligations,...) détenues à long terme dans des sociétés.



Au niveau de la gestion, la distinction se fait plutôt entre:

Les investissements productifs, dont l'objectif est de maintenir le chiffre d'affaires ou de l'augmenter, de réduire les charges de production ou d'étendre l'activité ;

Les investissements de remplacement, obligatoires à la « survie » de l'entreprise ;

Les investissements de confort, visant à améliorer la qualité du travail, le confort des salariés et de l'encadrement.

Des priorités à définir

Le **choix d'investir** doit se faire en fonction des objectifs de l'entreprise, des ressources financières disponibles ou à acquérir et des risques. Pour faire les bons choix en matière d'investissement, n'hésitez pas à vous faire conseiller.

Les ressources financières de l'entreprise étant limitées, des priorités devront être fixées. Généralement, vos moyens devront tout d'abord être consacrés aux :

1. investissements de remplacement obligatoires ;
2. investissements générant des profits complémentaires ;
3. investissements de confort.

Tenir compte du coût d'acquisition

Les coûts d'un investissement ne peuvent se résumer au seul prix d'achat. **Il faut également tenir compte des frais accessoires**, tels que :

- Les coûts (en temps et en argent) d'études, d'analyses, de recherches,
- Les coûts d'installation,
- Les frais de **formation**, souvent indispensables,
- Les frais de maintenance et d'entretien,
- Les coûts de personnel supplémentaires,
- Les coûts indirects tels le stockage supplémentaire, l'aménagement des locaux, ...

A ces coûts devra aussi être ajouté le « manque à gagner » dû à l'installation, la mise en route, la formation du personnel ...

Financements et rentabilité

Le financement

Tout investissement doit être financé par des ressources à long terme. Elles peuvent provenir des réserves propres de l'entreprise ou de financements extérieurs.

Vouloir financer un investissement avec ses deniers propres est généralement une erreur, pour des raisons de rentabilité et de sécurité. Financer « cash » un investissement vous priverait de réserves en cas de « coup dur » (que le banquier n'aimera pas financer, à l'inverse de l'investissement).

La rentabilité, les profits engendrés

Plusieurs méthodes existent pour contrôler la rentabilité de l'investissement. Va-t-il vous faire gagner de l'argent, immédiatement ou à long terme ?

Pour estimer la rentabilité d'un investissement il faut suivre ce processus :

- déterminer le coût réel de l'investissement ;
- évaluer les profits complémentaires probables, en considérant l'impact fiscal ;
- établir un plan de trésorerie des entrées et sorties de trésorerie supplémentaires, dues à l'investissement ;
- « actualiser » le plan de trésorerie ;
- choisir une méthode d'évaluation permettant de calculer la rentabilité de l'investissement ;
- comparer le coût de l'investissement avec les profits (ou gains de charges) escomptés.

CONCLUSION

Repositionnez bien l'intérêt de l'investissement dans son contexte. Assurez vous de sa nécessité au regard des besoins, objectifs et priorités de l'entreprise.

L'opportunité d'un investissement peut être estimée par différentes méthodes d'évaluation.

Faites des simulations ! Ou **faites-vous conseiller** par un **spécialiste en gestion de patrimoine** ! Cela vous permettra de prendre du recul.